

Préfecture
Direction du cabinet
Bureau des sécurités

Arrêté modificatif de l'arrêté préfectoral autorisant de manière dérogatoire l'accès à certaines plages et certains plans d'eau ou lacs dans le département dans le contexte du covid-19 en période d'état d'urgence sanitaire

Le Préfet
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code civil ;

VU le code pénal ;

VU le code de la santé publique ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la déclaration de l'organisation mondiale de la santé en date du 30 janvier 2020 relative à l'émergence du covid-19 ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

VU la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 15 janvier 2020 portant nomination de Monsieur Emmanuel AUBRY en qualité de préfet des Deux-Sèvres ;

VU le décret n° 2020-548 du 11 mai 2020, notamment ses articles 1^{er}, 2, 7, 9 et 10 ;

VU l'arrêté préfectoral du 15 mai 2020, autorisant de manière dérogatoire l'accès à certaines plages et certains plans d'eau ou lacs dans le département dans le contexte du covid-19 en période d'état d'urgence sanitaire ;

CONSIDÉRANT, qu'il convient de modifier la liste des plages, lacs et étangs dont l'accès est autorisé au regard des avis et demandes transmis par les maires des communes d'Azay-sur-Thouet, Ménigoute, Saint Martin de Sanzay, Saint Loup Lamairé, Sainte Verge, Celles sur Belle, Airvault, Boismé et Périgné ;

Sur proposition du directeur de cabinet du préfet des Deux-Sèvres,

ARRÊTE

Article 1^{er}: L'annexe de l'arrêté préfectoral du 15 mai 2020, autorisant de manière dérogatoire l'accès à certaines plages et certains plans d'eau ou lacs dans le département dans le contexte du covid-19 en période d'état d'urgence sanitaire, est remplacée par l'annexe jointe au présent arrêté (modifications en caractères gras).

Article 2: Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral du 15 mai 2020 demeurent inchangées.

Article 3: Les sous-préfètes des arrondissements de Niort, de Parthenay et de Bressuire, le directeur départemental de la sécurité publique, le commandant de groupement de gendarmerie départementale des Deux-Sèvres, les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs et affiché en mairies ainsi que dans les lieux habituels d'affichage sur les sites concernés.

Article 4: La copie du présent arrêté est adressée au procureur de la République près le tribunal judiciaire de Niort.

Niort, le 19 mai 2020

Le préfet,



Emmanuel AUBRY

ANNEXE

de

l'arrêté préfectoral du 18 mai 2020, portant modification de
l'arrêté préfectoral du 15 mai 2020
autorisant de manière dérogatoire l'accès
à certaines plages et certains plans d'eau ou lacs
dans le département
dans le contexte du covid-19 en période d'état d'urgence

Maires	Dates des demandes	Communes	Plans d'eau ou lacs	Activités autorisées
Louis-Marie BIROT	12/05/20	Clessé	Etang communal Les Rochers de la Bonnelière	Pêche
Patricia MEUNIER	12/05/20	Saint Aubin le Cloud	Plan d'eau communal	Pêche
Michel ÉPRINCHARD	12/05/20	Sauzé-Vaussais	Plan d'eau du Bois Meunier	Pêche/promenade
Gilles PÉTRAUD	14/05/20	Moncutant sur Sèvre	Site de Pescalis	Pêche
Jean-Jacques DEMPURÉ	15/05/20	Lezay	Plan d'eau communal	Pêche
Nadine MINEAU	15/05/20	Verruyes	Plan d'eau du Prieuré Saint Martin	Pêche/promenade
Catherine PUAULT	15/05/20	Le Pin	Etang communal au lieu-dit « Le Nay »	Pêche
Roselyne DEMION JACINTO	15/05/20	Prailles - La Couarde	Plan d'eau du Lambon	Promenade/ pratiques sportives individuelles
Fabrice MICHELET	15/05/20	Chef-Boutonne	Plan d'eau de pêche de Javarzay	Pêche/promenade
Gilles CHATAIGNER	15/05/20	Genneton	Etang communal	Pêche
Didier GAILLARD	13/05/20	Ménigoute	Etang de Bois Pouvreau	Pêche/promenade
Pascal BIRONNEAU	14/05/20	Saint Loup Lamairé	Lac du Cébron	Pêche/promenade/ voile
Gérard BOULORD	15/05/20	Saint Martin de Sanzay	Site de la Ballastière	Pêche/promenade
Jean-Michel RENAULT	18/05/20	Azay sur Thouet	Plan d'eau communal	Pêche/promenade
Jean LAMBERT	18/05/20	Sainte Verge	Point d'eau du Pâtis	Pêche

Jean-Marie ROY	19/05/20	Celles sur Belle	Etang de la Vallée	Pêche
Olivier FOUILLET	19/05/20	Airvault	Plan d'eau d'Enjouran	Pêche et promenade
Yves MORIN	19/05/20	Boismé	Lac de Boismé	Pêche
Jean-Michel GROULLEAU	19/05/20	Périgné	Etang de Prérault	Pêche